



Commission Fonds Social

publié le 18/01/2016

Une commission Fonds Social Collégien se tiendra le lundi 25 janvier. Les familles qui souhaitent établir un dossier de demande peuvent retirer un dossier au secrétariat du collège.

Le Fonds Social Collégien est une aide exceptionnelle aux familles qui rencontrent des difficultés passagères, notamment pour le paiement des frais de cantine. Le dossier complet est présenté en commission et une aide peut être accordée. Il prend en compte, contrairement au dossier de bourses de collège, la situation actuelle du foyer. Divers documents sont à joindre au dossier, d'autres éléments peuvent vous être demandés si l'étude de votre dossier le nécessite.

Mme SARDAIN, au secrétariat, se tient à votre disposition pour toute question.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.